



Financer la transition écologique

Un levier stratégique pour accompagner la transformation des services publics et de l'administration

FinanceActive/



Finances &
Territoires



Bertrand MANIN

Directeur adjoint Dettes et Recettes Externes
Grand Lyon Métropole



Olivier BERTRAND

Consultant Senior Manager – Secteur Public Local
Finance Active



Mathilde PALLIN

Consultante Manager – Secteur Public Local
Finance Active



Céline PIVA

Consultante en financements publics
Finances & Territoires

Au programme

- ① Un cadre réglementaire en constante évolution pour répondre aux besoins de la transition écologique
- ② Finance Active et Finances & Territoires
- ③ Les subventions : un premier levier pour soutenir les investissements écologiques
- ④ Les financements bancaires labellisés : une alternative stratégique pouvant présenter certains avantages

01

Un cadre réglementaire en constante évolution pour répondre aux besoins de la transition écologique



Un cadre réglementaire en constante évolution pour répondre aux besoins de la transition écologique

Annexe « Impact du budget pour la transition écologique »

- **Origine légale** : instituée par l'article 191 de la loi de finances pour 2024.
- **Champ d'application** : concerne les collectivités territoriales, groupements et établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants, les comptes soumis aux instructions M57 (et M4 si applicable).
Mise en place : à intégrer dans le compte administratif / le compte financier unique pour l'exercice 2024.
- **Contenu** : mesurer les dépenses d'investissement selon leur impact écologique (positif, négatif ou neutre) selon plusieurs axes (atténuation, adaptation, biodiversité, pollution, économie circulaire, etc.).
- **Modalités techniques** :
 - Un tableau par axe + un tableau de synthèse croisant les cotations selon ces axes.
 - Outils d'aide (tableurs, outil TotEM) pour saisir les données, notamment pour les collectivités utilisant les comptes M57.
 - Guides de cotation, certains axes sont déjà opérationnels, d'autres en cours d'élaboration.
- **Enjeux** :
 - Transparence accrue des investissements au regard des objectifs environnementaux.
 - Nécessité d'une collaboration entre services (finances, environnement, urbanisme).
 - Charge de travail (collecte des données, cotation, suivi).
 - Incitation à privilégier les investissements "verts" pour maximiser l'impact positif et la visibilité.



Un cadre réglementaire en constante évolution pour répondre aux besoins de la transition écologique

Fonds vert : modifications récentes

- **Généralités** : Le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (« Fonds vert ») est un dispositif de subventions de l'État pour accompagner les collectivités locales dans leurs projets de transition écologique.
- **Dotation 2025** : reconduit pour 2025 avec une enveloppe d'environ **1,15 milliard d'euros**.
- **Orientations et priorités pour 2025** :
 - Actions relevant du PNACC (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique) : 260 M€ dédiés à cela.
 - Recyclage des friches urbaines, renaturation, densification de l'habitat.
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics, avec priorité au confort hiver/été.
- **Modifications / retraits** :
 - Certains types d'opération ne seront **plus subventionnés** dans le cadre du Fonds vert, notamment la modernisation de l'éclairage public, jugée comme ayant un retour sur investissement rapide via des économies de fonctionnement suffisantes.
 - Introduction de nouvelles mesures : aides aux “maires bâtisseurs” pour logement neuf dans une logique densification / lutte contre l'étalement urbain ; financement d'aménagements cyclables ; soutien à la transition écologique maritime.
- **Effets constatés** :
 - Le Fonds vert a déjà soutenu des milliers de projets : plus de 18-19 000 projets portés par plus de 11 000 acteurs des territoires.
 - Il permet de mobiliser des investissements publics et privés non négligeables (multiples de la subvention) pour les territoires

02

Finance Active Finances & Territoires

Finance Active

Partenaire privilégié du Secteur Public Local



Création en **2000**

16M€ de CA



90 collaborateurs dédiés

6 bureaux en Europe



+2500 clients secteur public

96% de clients fidèles



50% de la dette
des Collectivités Locales

66% de la dette des
Etablissements Publics de Santé

Un modèle complet pour votre pilotage financier



Services Finance Active

Gestion de la dette

Gestion de la prospective financière

Gestion des garanties d'emprunt

Aides & Subventions

Finances & Territoires

Partenaire expert dans la détection et la mobilisation des mesures de soutien publiques (subventions) et privées (mécénat – fonds de dotation)



Finances & Territoires

- PME Française
- Créée en 2013
- Active sur toute la France métropolitaine et les DROM
- 50 collaborateurs
- + 400 clients Secteur Public et para-public



Porteurs de projets

- Collectivités Locales
- EPCI
- Entreprises publiques locales
- Etablissements publics de santé
- Associations spécialisées dans le secteur de l'action sociale et du médico-social
- Bailleurs sociaux
- Privés non-lucratifs



Expertise

Activité 1

- Conseil en financement non bancaire **public** (subventions) **et privé** (fonds de dotation) pour les projets d'investissement & leur fonctionnement

Activité 2

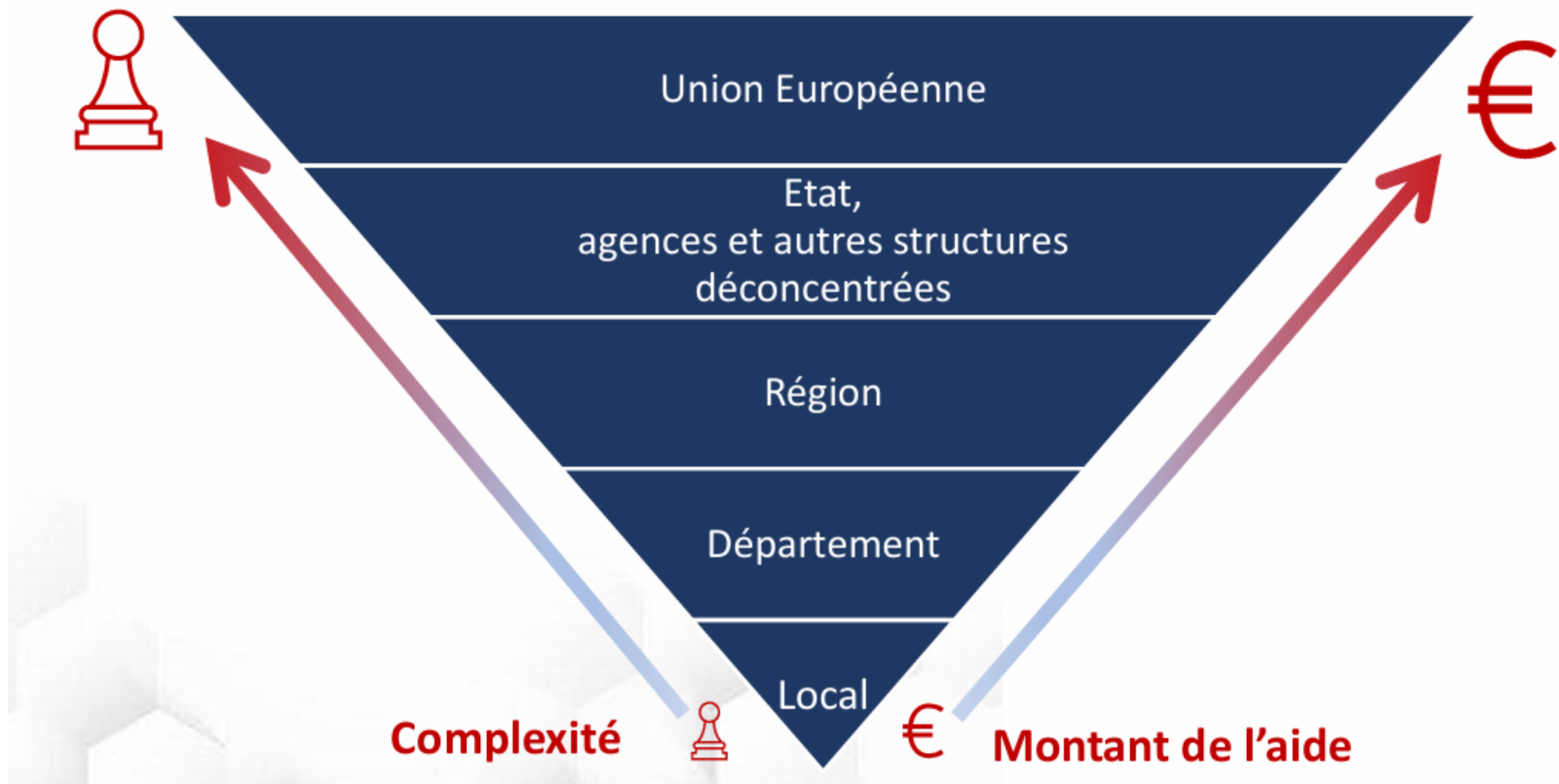
- Ingénierie financière pour les projets liés à la transition écoénergétique.

03

Les subventions : un premier levier pour soutenir les investissements écologiques



Des aides publiques existant à tous les échelons...
et cumulables entre elles





Les principales thématiques soutenues financièrement par les pouvoirs publics nationaux et l'Europe





Exemples de projets finançables... et non finançables



Transition
énergétique

Environnement

Climat

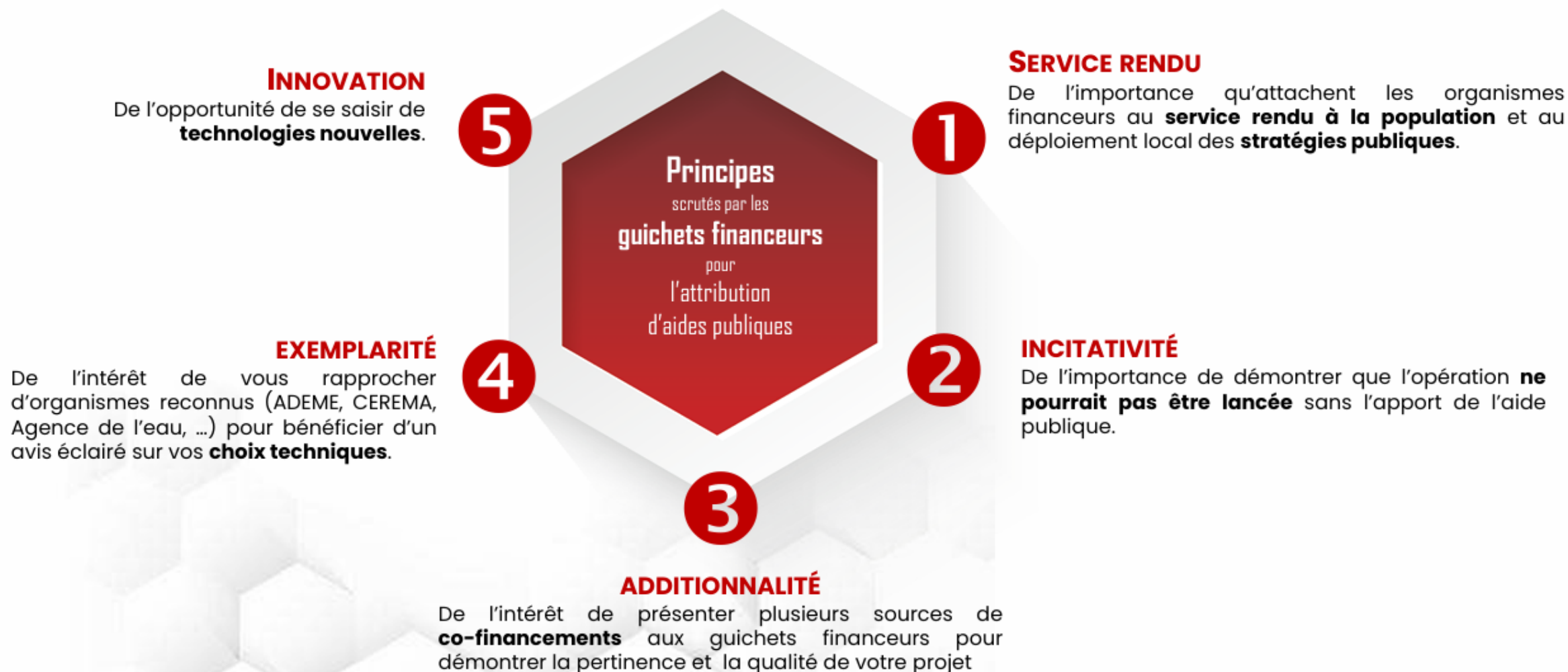
Eau & Assainissement

Transports

- ✓ Rénovation énergétique des bâtiments : Ecoles, bâtiments publics
- ✓ Perméabilisation, biodiversité et renaturation des sols
- ✓ Réutilisation des eaux pluviales
- ✓ Géothermie, pompes à chaleur, biomasse, réseaux de chaleur
- ✓ Requalification de friches urbaines
- ✓ Mobilités douces (surtout en voirie propre)
- ✗ Construction neuve sur terrain non artificialisé
- ✗ Travaux d'embellissement
- ✗ Mises aux normes seules
- ✗ Parkings et travaux de voirie



Principes en matière de financements publics



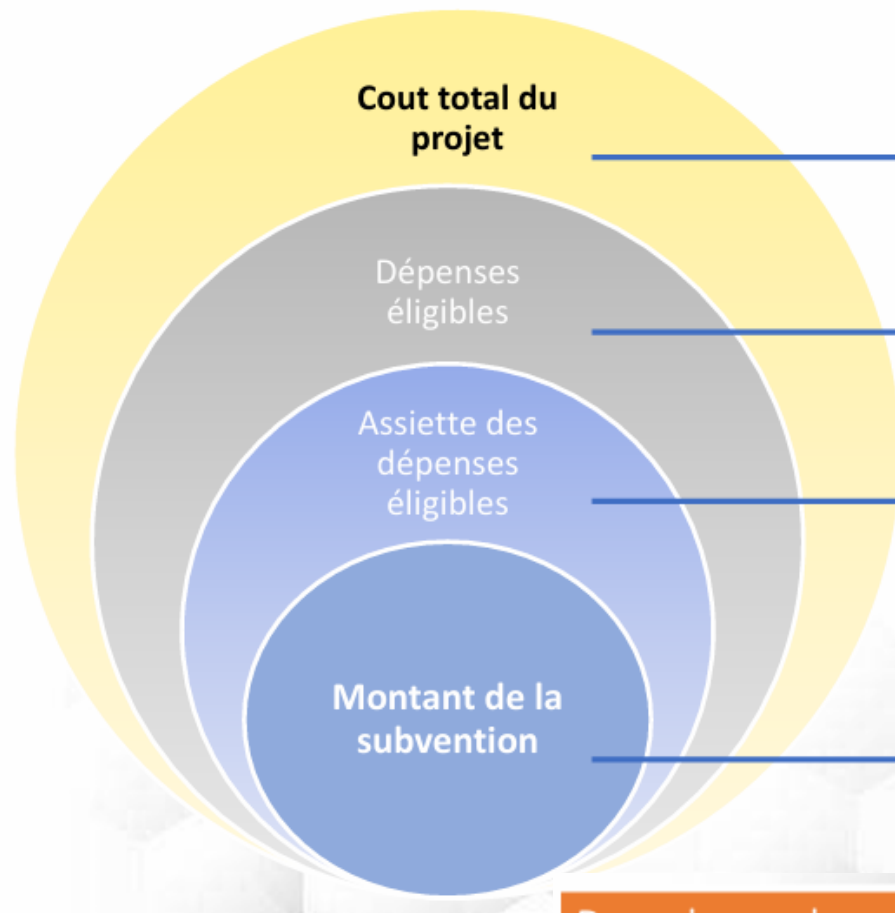


Le calcul du montant d'une subvention publique

Exemple : rénovation d'une médiathèque

Aide identifiée : Dotation Générale de Décentralisation

(données fictives)



Chiffrage au stade APD : maîtrise d'œuvre, acquisition foncière, études + diagnostic, aléas travaux, lots de travaux, assurance ... = 3,5 M € HT

Cahier des charges de la subvention

> Dep Eligibles = Travaux + Maitrise d'œuvre
> Soit 3 M € HT selon APD

Contact avec guichet instructeur

> Assiette = Gros œuvre + second œuvre (VRD exclue) + 20 % de maîtrise d'œuvre
> Soit 2 M€ HT selon APD

Il est important de bien distinguer ces 2 notions qui ne sont pas toujours bien explicitées par les guichets instructeurs

Simulation de la subvention théorique

> $40\% \times 2 \text{ M€ HT} = 800\,000 \text{ €}$

Dans de nombreux cas, les subventions sont plafonnées. Cette méthode d'analyse vous permettra de vérifier si vous atteignez ou non le plafond et donc de bâtir votre plan de financement au plus juste.



Exemples de projets financés par l'Union Européenne

Aménagements cyclables et piétons rue de Lannoy à

VILLENEUVE D'ASCQ



Fiche d'identité

Nom du programme européen : Programme Hauts de France FEDER-FSE+ FTJ 2021-2027

Coût total du projet : 456 259,89 € HT

Montant du cofinancement européen : 228 129,25 € HT

Autre(s) cofinancement(s) : État : 132 435 € HT

Durée des travaux : 14/11/2023 au 24/01/2025



Programme

Programme Auvergne-Rhône-Alpes et des territoires Rhône Saône et Massif Central FEDER FSE+ - FTJ 2021-2027



Cofinancé par l'Union européenne



Régional

Projet

Description

Un terrain de foot transformé en parc ouvert à tous au nord de Lyon

Emplacement

Auvergne-Rhône-Alpes

Détails du financement

Bénéficiaire

5 306 069 €

Ce projet est co-financé par le

FEDER 2 100 000 €

Par le programme:

Programme Auvergne-Rhône-Alpes et des territoires Rhône Saône et Massif Central FEDER FSE+ - FTJ 2021-2027

FEDER FSE+ FTJ

Objectif stratégique

Une Europe plus proche des citoyens

Type(s) de territoire

Illustration du territoire urbain





Comment sécuriser la perception de vos subventions ?



04

Les financements bancaires labellisés : une alternative stratégique pouvant présenter certains avantages

04.1

Méthodologie

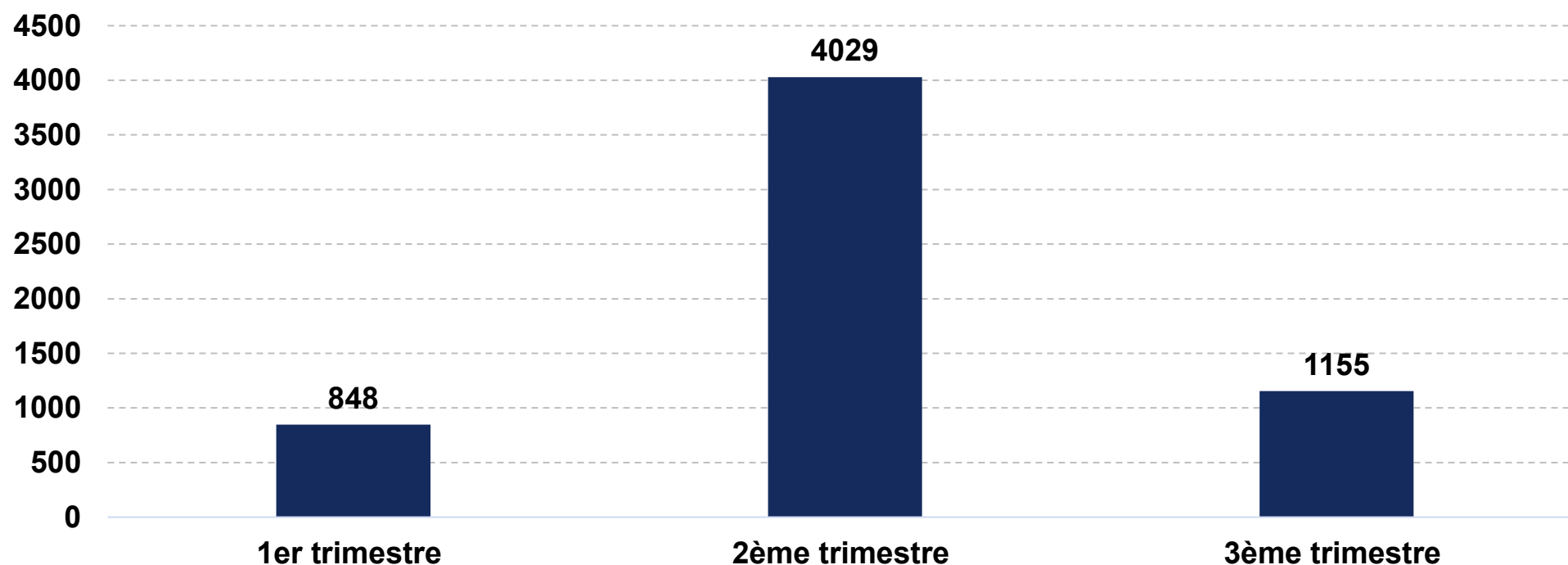


Méthodologie

Plus de 6 000 offres analysées sur 2025

11 000 offres en 2024 et plus de 6 000 offres long terme analysées en 2025

Nombre d'offres en 2025



50% de la dette
des Collectivités Locales

Source : Journal des offres Finance Active

04.2

Performance & Liquidité



Le Crédit Mutuel Arkéa

Une gamme d'offre bonifiée



CLIMAT

BIODIVERSITÉ

COHÉSION
TERRITORIALE

Le Crédit Mutuel Arkéa est un groupe de banque-assurance coopératif avec un ancrage territorial.

- En 2024 c'est **1,1Md€ de financement** accordé en faveur de la transition environnementale avec une stratégie orientée climat, la biodiversité et cohésion territoriale.
- Objectif 2027 : **2,2 Md€ de crédit** en faveur de la transition environnementale et **1,6 Md€ de collecte d'épargne** dans ce domaine.

Le prêt PACT

- **Accessible dès 2M€**, ce financement est adossé à une évaluation extra financière réalisée par **Ethifinance** servant de covenant. Ce covenant permet d'évaluer les efforts et l'atteinte des objectifs fixés en contrepartie d'une potentielle bonification du taux.
- Le prêt donnera lieu à l'établissement de **5 rapports d'évaluation** de performances en matière de RSE sur les premières années, établis par Ethifinance, à convenir dans le cadre du contrat de prêt.
- **L'indexation sera susceptible d'ajustements** (à la hausse ou à la baisse sans pouvoir être supérieure à l'indexation initiale) en fonction des résultats de chaque Rapport. Avec par exemple une **bonification du taux de 10 points de base** par rapport.
- Un prêt PACT plus précis existe sur la démarche de **décarbonisation** (PACT Carbone) accompagné par **Carbometrix** pour effectuer les bilans d'émissions de GES.
- Ces offres nécessitent **des frais de dossier de base plus élevée (0,50% du montant financé)** afin de financer les rapports d'évaluations.

Prêt PACT Transition ESG



Le Crédit Mutuel Arkéa

Une gamme d'offre bonifiée

PRÊT IMPULSE

Le prêt IMPULSE

- **Visé à financer des projets contribuant aux transitions prioritées par l'établissement** (exemple décarbonisation, éducation, santé, mobilité douce ...) et aux projets durables immobiliers.
- **Accès à une bonification à la souscription sur toute la durée du crédit** après évaluation d'un indicateur d'éligibilité (exemple : 0,20% de bonification).
- La bonification est financée par les placements des entreprises et particuliers en faveur de la transition environnementales et sociales

Cofinancement BEI

- **La BEI et le Crédit Mutuel Arkéa signent trois enveloppes d'un montant total de 550 M€** dédiées à l'efficacité énergétique (200 M€), à l'eau et l'assainissement (50 M€) et aux énergies renouvelables (300 M€).
- Cela permet d'apporter aux porteurs de projets éligibles **des crédits à un coût qui pourrait être avantageux** grâce à l'apport du financement BEI.
- **Le besoin peu être complété par le Crédit Mutuel Arkéa** permettant d'obtenir une moyenne d'un taux BEI et d'un taux du prêteur.





Le Crédit Mutuel

Un Prêt Privilège Ecologie



Une large gamme de projets éligibles

- Vise à financer des projets verts en lien avec l'eau et l'assainissement, les transports, la gestion des déchets et des énergies mais également l'urbanisme, la nature et environnement et enfin des projets apportant solidarités et lien social.
- **Accès à un taux bonifié** en échange de la production d'une déclaration sur l'honneur que les fonds seront utilisés pour financer des projets

Exemple de bonification (septembre 2025)

- Taux fixe classique « prêt collectivités » : 4,15% sur 20 ans
- Taux fixe « prêt Privilège Ecologie » : 3,50% sur 20 ans soit une bonification de 0,65% par le prêteur.



Banque des Territoires

Partenaire pour le financement de la transition écologique

Vision

- Accélérer la transition écologique dans tous les territoires en mobilisant des financements accessibles, durables et à fort impact.

Engagement

- **+ 1,2 Mds €** (1 Md€ de prêts + 207 M€ d'appui en ingénierie pour l'aide à la décision et la planification des projets) mobilisés **sur 2024–2028** via le Fond Vert.

Offre complète

- **Conseil et accompagnement en amont** : appui à la décision et à la planification, co-financement des études et accompagnement en ingénierie territoriale ;
- **Financements via une large gamme de prêts** (prêts à taux bonifiés) ;
- **Appui adapté aux réalités locales** : prise en compte des enjeux littoraux, montagnards et urbains et intégration dans les programmes *Action Cœur de Ville*, *Petites Villes de Demain* et *Avenir Montagnes*.

Axes prioritaires d'intervention

- Performance environnementale (énergie, déchets, mobilité, biodiversité...) ;
- Adaptation au changement climatique (inondations, sécheresse, ressources en eau...) ;
- Amélioration du cadre de vie (renaturation, confort urbain...).



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Banque des Territoires

Une large gamme d'offres



Offres	Caractéristiques	Projets financés
Prêt Transformation Écologique (exemple : mobi-prêt)	• Taux : Livret A + 0,50 % ou fixe BEI • Durée : jusqu'à 60 ans • Financement : jusqu'à 100 %	Projets de développement durable / énergétique et écologique : rénovation énergétique, mobilité décarbonée, ENR, biodiversité...
Prêt Intracting	• Taux fixe selon barème mensuel • Durée : 3 à 13 ans • Financement : 100 % des travaux	• Projets de rénovation énergétique sur le court terme : éclairage, ventilation, isolation... • Projets avec un retour sur investissement immédiat / court
Prêt Renouvellement Urbain	• Taux : Livret A + 0,60 % ou fixe • Durée : jusqu'à 30 ans • Financement : jusqu'à 100 %	Projets de redynamisation des villes et centre-ville : friches urbaines, revitalisation centre-ville, aménagement durable...
Prêt Cohésion Sociale (exemple : Edu Prêt)	• Taux : Livret A + 0,60% ou fixe BEI • Durée : jusqu'à 60 ans • Financement : jusqu'à 100 %	Projets d'aménagement du territoire, construction ou reconstruction des infrastructures publiques, acquisition ou rénovation des infrastructures publiques....
Aqua Prêt	• Taux : Livret A + 0,50 % ou fixe • Durée : jusqu'à 60 ans • Financement : jusqu'à 100 %	• Eau potable, assainissement et réutilisation des eaux usées • Gestion des eaux pluviales • Protection et restauration des milieux aquatiques • Prévention des risques d'inondations et submersions

Toutes les offres (autres que le prêt Intracting) proposent un préfinancement jusqu'à 5 ans et un différé d'amortissement jusqu'à 2 ans.



Banque des Territoires

Exemple de partenariat avec un acteur public local

Partenariat avec la MGP

- La Banque des Territoires et la Métropole du Grand Paris (MGP) ont lancé un partenariat pour rénover **500 écoles** en **5 ans** via le programme **ÉduRénov**.
- Ce dispositif vise à améliorer la performance énergétique des établissements scolaires, réduire leur empreinte carbone et offrir un meilleur confort aux élèves et au personnel éducatif.

Programme

- **Financement des études** : Prise en charge à 100% des études préalables par la BDT (audits et faisabilité).
- **Prêts bonifiés** : Les communes bénéficient de prêts à taux préférentiels via l'Eduprêt (Livret A +0,40% ou 0,60%), auquel s'ajoute une bonification de marge de **0,50% financés par la MGP**, sous la forme d'une enveloppe de **10 M€** dédiée.
- **Objectifs de rénovation** : Rénover 100 écoles par an d'ici 2029, avec un gain énergétique minimum de 40% par établissement.
- **Accompagnement global** : Assistance technique et financière tout au long du projet, incluant l'ingénierie et le partage de bonnes pratiques.

Objectif

- Ce partenariat s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transition énergétique, visant à moderniser le parc scolaire de la MGP tout en répondant aux défis climatiques actuels.





L'Agence française de développement

Une banque ancrée dans le financement des collectivités d'Outre-mer

Créée en 1941, l'AFD est la plus ancienne banque de développement au monde

- Première banque publique de développement à s'être alignée avec l'**Accord de Paris dès 2017**.
- En 2024 c'est **9,9 Md€ engagés dans la transition environnementale avec une stratégie autour du climat, de la biodiversité et des océans**.

Prêt secteur public transitions Outre-mer (PSP-T)

- Vise à **répondre aux besoins de financement à long terme des acteurs publics en Outre-mer** dans leurs secteurs d'intervention.
- Encourager et accélérer les actions en faveur de la réduction des déchets, de l'inclusion sociale, de l'atténuation ou de l'adaptation au changement climatique, de la biodiversité et de l'adaptation aux risques naturels...
- L'offre correspond à un effort de fléchage de la part de la collectivité emprunteuse

Les caractéristiques du financement

- **Pas de montant maximal** de prêt mais plafonnement de la **bonification à 21 M€ (soumis à l'atteinte d'un certain % d'objectifs fixés entre l'AFD et l'emprunteur)**.
- De **3 à 25 ans**, à titre dérogatoire possibilité d'aller jusqu'à 30 ans.
- **Différé de 3 ans maximum**. A titre dérogatoire, possibilité d'aller jusqu'à 7 ans.
- **La bonification s'applique à partir du moment où le prêt entre en phase de consolidation** mais pas pendant la période de mobilisation.
- Prêt bonifié à **taux fixe ou à taux variable** avec amortissement du capital constant ou échéances constantes et périodicité trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- Phase de mobilisation ou décaissement immédiat.
- **Commission onéreuse de 0,5%** du volume emprunté
- **Instruction unique** ou via une **Facilité multi-tranches (FMT)** pour un financement pluriannuel sur 3 années maximum non-engageant des deux côtés.

Des exemples concrets

- **Guyane (30 M€)** : rénovation et extension d'un centre hospitalier visant l'atteinte du label « Haute Qualité environnementale ».
- **Mayotte (25 M€)** : financement du syndicat « Les Eaux de Mayotte » dans le cadre du contrat de progrès 2022 – 2026 signé avec l'Etat et bailleurs (dont AFD).
- **Polynésie française (15 M€)** : développement des énergies renouvelables et aménagement d'espaces protégés.





La Banque Européenne d'Investissement

Un acteur à l'avant-poste depuis de longues années

La BEI, un partenaire de poids qui accompagne le financement de la transition du secteur public français.

- La BEI finance spécifiquement des projets qui **atténuent le réchauffement climatique** en réduisant, en évitant ou en absorbant les émissions de gaz à effet de serre.
- Sont également soutenus les projets qui favorisent l'adaptation aux effets des changements climatiques, rendant ainsi les **territoires plus résilients**.
- **4,24 Mds€ d'investissements dans le secteur public** (44% des financements), dont 1,7 Mds€ dans les **transports, premier secteur de la BEI en France** en 2024.
- Dans les infrastructures publiques liées à l'eau, la BEI a financé différents projets de collectivités locales pour un montant de près de 500 M€.

Prêts destinés au secteur public – les prérequis à connaître

- La banque de l'UE finance généralement jusqu'à **50% du coût total d'un projet**, au moyen de prêts **à partir de 25 M€**, impliquant donc un seul grand projet d'investissement ou un programme d'investissement démarrant à 50 M€.
- La convention signée avec la BEI peut s'étaler **jusqu'à 5 ans de phase de mobilisation** selon les cas.
- Le **délai d'instruction est long** et nécessite **d'anticiper** le besoin de financement (environ **1 an auparavant**)

Avantages clés selon le prêteur

- Une **tarification attrayante** reflétant les conditions de financement avantageuses dont bénéficie la BEI sur les marchés.
- De **longues durées de financement** adaptées à la durée de vie économique de chaque projet – qui **dépasse parfois 30 ans**.
- Savoir-faire concernant les aspects financiers et techniques de la préparation d'un projet.
- Les financements de la BEI sont souvent considérés comme **un label de qualité**, qui aide à attirer de nouveaux investisseurs.

Des exemples concrets

- Participation au financement du matériel roulant ferroviaire **en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie pour 400 millions d'euros** et à la rénovation de la ligne **Nancy-Contrexéville dans le Grand Est** qui sera réouverte fin 2027.
- Modernisation de l'outil de production et de distribution de l'eau potable du **Syndicat des eaux d'Île-de-France...**



European
Investment Bank



Banque Populaire et la BDCE

Un financement par projet



Banque Populaire du Sud

- Caisse régionale du groupe Banque Populaire, la banque propose des **prêts fléchés sur des financements BEI**.
- **Maximum 50% du montant de chacun des projets.**
- Projets qui permettent la **transition énergétique** :
 - Réhabilitation énergétique
 - Isolation thermique par l'extérieur
 - Étanchéité des toitures
 - Pistes cyclables
 - Photovoltaïque
- **Bonification en moyenne de 30 points de base.**



Banque de Développement du Conseil de l'Europe (BDCE) / *Council of Europe Development Bank (CEB)*

- La BDCE est **une banque multilatérale de développement à vocation exclusivement sociale**.
- La BDCE poursuit sa mission en finançant des **investissements sociaux** et des projets au **service des personnes vulnérables**, à travers trois lignes d'action :
 - Investir dans les personnes et valoriser le capital humain ;
 - Promouvoir des cadres de vie inclusifs et résilients ;
 - Soutenir l'emploi et l'inclusion économique et financière
- Le **financement se fait sous format de convention** où la collectivité peut faire des tirages par la suite
- Les enveloppes se font sur des **montants importants**, en moyenne de 34 M€.

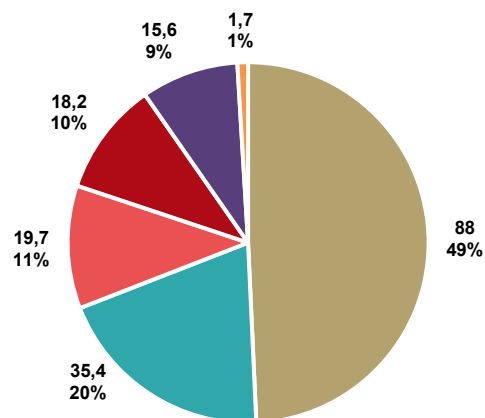


La NEF

Une coopérative pour financer les projets écologiques, sociaux et culturels

LA NEF POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

Répartition des projets financés par secteurs en M€



■ ENR et environnement
■ Santé
■ Filière Bio
■ Social dont budget social des collectivités
■ Culture
■ Commerce équitable

Créée en 1988, la Nef a financé près de 8 000 projets et prêté près de 1,5 Mds€ avec ses 49 000 sociétaires.

• En 2024 c'est : **493 projets financés** (TPE, indépendants, collectivités, entreprises) et **179 M€ prêtés** afin de répondre à **9 objectifs**.

Les projets financés

- **A impacts écologiques** : filière bio, les énergies renouvelables, économie circulaire, mobilités responsables, cosmétiques bio, zéro-déchet, habitats écologique, écotourisme, mode éthique ...
- **A impact sociaux** : médico-social, l'insertion, les logement sociaux, commerce équitable, les aides sociales ...
- **A impact culturels** : librairies indépendantes, pédagogies et formations, domaine artistique, tiers-lieux

Spécificités de la NEF

- Seul établissement à publier **l'ensemble des financements financés**.
- Publication d'un rapport d'impact
- Seule banque accréditée **ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Social)
- Membre fondateur du **FEBEA**

En pratique

- **Entre 1M€ et 6M€**, taux fixe, jusqu'à 20 ans, en direct ou via loanboox (partenaire)
- **Exemple de projets de collectivités** : végétalisation des cours d'écoles, pistes cyclables, rénovation énergétique, salle de sport ...

« Une banque éthique est une banque qui œuvre pour le bien commun et qui collecte des fonds et les réaffecte sous forme de crédits destinés à des projets culturels, sociaux et environnementaux » FEBEA (Fédération Européenne des Banques Ethiques et Alternatives)

04.3

Liquidité



La Banque Postale, Société Générale et Crédit Agricole

Une liquidité importante



La Banque Postale

- Fléchage des projets pour avoir accès aux enveloppes vertes.
- Très peu de bonification de marge mais une liquidité très importante sur le marché.
- Possibilité de faire une phase de mobilisation jusqu'à 24 mois revolving.



Société Générale

- Fléchage des projets pour avoir accès aux enveloppes vertes.
- Très peu de bonification de marge mais une liquidité très importante sur le marché.
- Possibilité de faire une phase de mobilisation jusqu'à 24 mois revolving.



Crédit Agricole

- Fléchage des projets pour avoir accès aux enveloppes vertes.
- Des marges encore élevées dans certaines caisses régionales.
- Possibilité de faire une phase de mobilisation jusqu'à 24 mois revolving
- Possibilité une phase de consolidation en revolving avec CA-CIB.



L'AFL

Une adhésion nécessaire pour bénéficier d'un financement



Crée en 2013, l'AFL est la seule banque entièrement dédiée au secteur public local

- L'AFL lève des fonds auprès d'investisseurs français et internationaux (marché obligataire), qu'elle redistribue sous forme de prêts bancaires aux collectivités membres,
- S'inspire des modèles scandinaves.
- Les taux proposés dépendent de l'état du marché obligataire (notation de l'AFL AA- par S&P Global et Fitch Ratings).

L'AFL a émit 3 obligations durables en juillet 2020, Janvier 2022 et octobre 2024 pour 1,5 Mds € afin de financer ou refinancer des investissements à impact social ou environnemental.

- Elle finance donc les sujets suivants : économie et vie sociale, environnement et transition écologique, mobilités et transports, éducation et petite enfance, réseau d'eau et assainissement, aménagement et construction.

L'adhésion se fait en plusieurs étapes après notation de la collectivités et paiement de l'apport en capital initial

- Les adhérents deviennent actionnaires de l'AFL moyennant un **apport en capital initial (ACI)** versé en 1,3,5 ou 10 exercices consécutifs et correspondant au maximum entre : **1,1% de l'encours de dette au 31/12/N-2** ou **0,30% des RRF N-2 du budget concerné.**
- La notation de la collectivité repose sur **sa solvabilité, le poids de l'endettement et les marges de manœuvres budgétaires.**
- Un prêt réalisé auprès de l'établissement **engage la collectivité à garantir le bilan de l'AFL** à hauteur du montant emprunté.

En pratique

- Prêts à long terme, prêt relais et lignes de trésorerie
- Entre **10 000€ et 100M€**, jusqu'à **40 ans**, **phase de mobilisation possible**, taux fixe et taux variable (avec indemnité actuarielle)
- **Il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que l'adhésion à l'AFL sera financièrement rentable sur les années à venir bien que cela apporte un avantage en termes de diversification de prêteurs et de liquidité répondant à une logique de financement publique.**

04.4

Communication



Crowdfunding

Financement participatif



Le financement participatif, c'est quoi ?

- Le **financement participatif**, ou **crowdfunding**, est un outil qui permet de **mobiliser l'épargne citoyenne** via des plateformes en ligne, pour financer des **projets locaux** portés par une collectivité ou un acteur du territoire.
- C'est une **alternative ou un complément aux financements classiques**, qui renforce **l'ancrage territorial, la transparence** et **l'adhésion citoyenne**.

Formes de financement participatif

- Dons avec ou sans contrepartie
- Le prêt participatif (crowdlending) : l'investisseur prête des fonds au porteur de projet qui s'engage à les rembourser avec ou sans intérêt.

KissKissBankBank (filiale de La Banque Postale pour le financement participatif)

- 1^{ère} plateforme de financement participatif pour les collectivités.
- **26 projets financés et 15 ans d'expérience** dans le financement des collectivités, avec 3 millions d'euros levés.
- Possibilité de créer des **appels à projet** sur la plateforme, comme l'ont fait la Métropole de Rouen Normandie ou encore la ville de Marseille.

Collecticity

- Plateforme plus **axée sur les collectivités**, avec des conseils plus personnalisés et précis.
- Possibilité de **lancer des consultations citoyennes** sur les projets de la collectivité **en amont du financement**.
- **Les prêts sont moins nombreux que les collectes de dons, mais avec des objectifs plus importants.**
- Exemples concrets : Des collectivités telles que Saint-Brieuc Armor Agglomération, pour la transition écologique, ou Noyelles-Godault, pour la création d'aires de loisir, ont déjà bénéficié de d'emprunts participatifs.





Merci pour votre attention !

FinanceActive/



+33 1 77 72 34 15



contact@financeactive.com



**Finances &
Territoires**



+33 4 69 96 61 60



contact@finances-territoires.fr